

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF EN ITALIE

JUILLET 2020

EN CHIFFRES

- **2010** : Loi fixant les règles de suivi des élèves à besoins éducatifs spécifiques encourageant les professeurs à utiliser outils numériques et logiciels permettant d'atteindre les objectifs des plans éducatifs individualisés de chaque élève.
- **2015** : adoption du plan national des écoles numériques, Piano Nazionale Scuola Digitale
- **2016** : le numérique éducatif est défini comme priorité dans la conception du plan national de formation des professeurs pluriannuel. **8000** professeurs suivent une formation et sont identifiés comme animateurs numériques dans leurs établissements.
- En **2019**, **65%** des jeunes âgés de 16 à 19 ans ont développé des compétences numériques de base. Enquête Eurostat
- 17 mars **2020** : plan d'investissement de **85 millions d'euros** dont **70 millions** d'euros seront consacrés à l'achat d'ordinateurs ou de tablettes pour les élèves les plus défavorisés ; **10 millions** d'euros seront alloués aux établissements scolaires pour renforcer leurs infrastructures, leurs équipements et leurs outils, et **5 millions** d'euros seront destinés à la formation des professeurs aux méthodes et techniques de l'enseignement à distance. Décret Cura Italia

EXEMPLES DE RESSOURCES

Au 5 mars, L'Italie est le premier pays européen à avoir décidé la fermeture de ses établissements scolaires. Professeurs, parents et élèves ont accès à des ressources éducatives pour assurer la continuité des apprentissages.

- INDIRE : plateforme conçue par l'Institut National de Documentation et d'Innovation pour la Recherche et l'Éducation offrant plusieurs webinaires transversaux et disciplinaires. Professeurs et chefs d'établissements ont ainsi accès à des contenus de formation proposés en mode synchrone aux spécificités de l'enseignement par le numérique. Ce portail comporte également un espace de mise en réseau d'établissements scolaires solidaires et d'établissements pôles, identifiés pour leur capacité d'innovation.
- NUOVO CORONAVIRUS : portail conçu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur visant à faciliter la mise en œuvre de l'enseignement à distance, en définissant les modalités, en répertoriant certains outils, portails et laboratoires numériques utilisables par les enseignants et les élèves. Un espace est dédié aux professeurs et aux universitaires pour échanger sur leurs pratiques, et partager leurs ressources.